

CAHIER D'INFORMATION

LA VIOLENCE FAITE AUX ENFANTS



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

691, 2^e avenue Val-d'Or
info@espaceabitibi.org
(819) 824-3572

NOTES



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

FORMES DE violence

» NÉGLIGENCE

Façon inadéquate ou dangereuse de prendre soin d'une-d'un enfant.

Ex. Manque chronique de soins sur les plans de la santé, de l'hygiène corporelle, de l'alimentation, de l'éducation, de la surveillance, manque d'attention et/ou d'affection, l'indifférence.

» VIOLENCE PHYSIQUE

Tout acte qui porte atteinte à l'intégrité physique d'une personne. Cela peut aller jusqu'à mettre sa vie en danger.

Ex. Le fait de battre, mordre, brûler, blesser une personne, de l'étouffer, de l'étrangler, de la frapper à coups de poings, de pieds ou avec un objet, de la pousser, de la jeter par terre ou ailleurs, de la secouer violemment, de la séquestrer et de l'attacher.

» VIOLENCE PSYCHOLOGIQUE

La violence psychologique désigne une attaque persistante contre le sentiment de valeur personnelle. Elle se traduit par toute attitude, parole, ou comportement visant à mépriser et diminuer l'estime de soi d'une personne, à miner sa confiance.

Ex.1 Rejet : Refus de reconnaître la valeur de l'enfant et de ses besoins, infantiliser. Exclusion et renvoi constant d'une image négative de l'enfant, critique et dénigrement continu, humiliation. Menaces de le mettre à la porte, de le donner ou encore l'ignorer.

Ex.2 Terreur : Utilisation de gestes ou de verbalisations pour intimider, manipuler, exercer du chantage émotif, faire des demandes excessives réitérées, punir et maintenir un climat de peur. Exposer l'enfant à la violence conjugale et familiale.

Ex.3 Isolement : Empêcher les contacts avec les autres, comportement qui laisse croire à l'enfant qu'elle-il est seule-seul au monde.

Ex.4 Corruption : Encourager l'enfant à la violence, la sexualité précoce ou à la consommation d'alcool ou de drogue.

» VIOLENCE VERBALE

Toute parole visant à humilier, insulter une personne.

Ex. Commentaires dévalorisants, insultes, injures, menaces, moqueries, sarcasmes, interdictions continuelles, harcèlement sous forme d'ordres, critiques incessantes, insinuations malveillantes, cris, hurlements.

» EXPOSITION À LA VIOLENCE CONJUGALE

Les enfants exposés à la violence conjugale sont intimement liés à la victime et à l'agresseur, ce qui les placent dans une situation d'impuissance face aux gestes de l'agresseur et de responsabilité vis-à-vis la victime. Les enfants exposés à la violence conjugale vivent dans un « environnement toxique » qui a des conséquences sur leur développement.

» CYBERVIOLENCE

La « cyberviolence » est une forme de violence faite par des médias électroniques.

Ex. Par courriel, messages textes, via les médias sociaux, les sites de clavardage, les jeux vidéo, etc.





FACTEURS DE vulnérabilité

Les facteurs de vulnérabilité	Comment contrer ces facteurs
<p style="text-align: center;">LE MANQUE D'INFORMATIONS</p> <p>Les enfants sont généralement peu ou mal informés au sujet des agressions et de leurs droits.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Informer les enfants de leurs droits. - Fournir aux enfants de l'information qui les aidera à reconnaître la violence et savoir comment réagir. - Sensibiliser les adultes à ce problème et les préparer à reconnaître la violence et à recevoir des confidences.
<p style="text-align: center;">LEUR DÉPENDANCE VIS-À-VIS LES ADULTES</p> <p>Il est naturel que les enfants dépendent des adultes pour être nourris, éduqués, aimés et pour apprendre à vivre en société. Cette dépendance devrait susciter la protection des adultes, mais il arrive que des adultes l'utilisent, au contraire, au détriment de l'enfant en lui infligeant des blessures.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Donner des moyens pour agir face au danger. - Développer l'affirmation de soi. - Développer la capacité d'utiliser leur jugement critique plutôt que de demander l'obéissance aveugle.
<p style="text-align: center;">L'ISOLEMENT SOCIAL</p> <p>Connaissant peu les ressources d'aide disponibles et ignorant leurs droits, les enfants n'auront pas le réflexe de recourir aux intervenants-es de leurs milieux, de déposer une plainte aux policiers, d'appeler au CLSC ou à la DPJ. Entre amis-es, les enfants se considèrent souvent comme des partenaires de jeux et non comme des personnes pouvant s'entraider.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Développer l'entraide entre enfants et avec les adultes. - S'assurer que les adultes et les enfants connaissent les ressources qui existent pour eux. - Amener l'enfant à identifier des adultes de confiance dans son entourage.



PRÉVENTION au quotidien

Au quotidien, nous pouvons procurer à nos enfants une bonne partie du bagage qui leur permettra de faire face à toutes sortes de situations pouvant survenir dans leur vie et aussi pour faire face à la violence.

» ACTIVITÉS SUGGÉRÉES À LA MAISON

- Introduisez graduellement des façons de rester en sécurité. Par exemple, pratiquez votre enfant à répondre à la porte et au téléphone ou encore faites avec lui le jeu du « *Que ferais-tu si...* »
 - Ex. (1)** « Que ferais-tu si tu avais besoin d'aide en revenant de l'école? »
 - Ex. (2)** « Que ferais-tu si un parent ou quelqu'un que tu connais te touchait d'une façon qui te rend inconfortable? »
 - Ex. (3)** « Que ferais-tu si quelqu'un te demande de le toucher d'une façon qui te met mal à l'aise? »
- Aidez-le à trouver ses propres solutions.
- Encouragez les enfants à s'entraider (développer le support mutuel).
- Discutez avec vos enfants de leurs droits :
 1. le droit au contrôle de leur corps (de refuser tous touchers désagréables).
 2. le droit à la liberté (le droit de s'éloigner des personnes qui leur font ces touchers).
 3. le droit de recevoir de l'aide (le dire à un adulte de confiance).
- Discutez de la notion de « bons » et de « mauvais » secrets.
- Répondez aux questions de vos enfants concernant les cauchemars, émissions télévisées, tragédies de la vie (qu'ils voient ou lisent dans les différents médias), à leurs « si... » d'une façon positive et créative sans les ridiculiser et sans nier la réalité.
- Pour ceux et celles qui connaissent le cri d'auto-défense, faites-le pratiquer à vos enfants pour qu'ils intègrent bien les notions (insistez sur le fait que ce n'est pas un cri de jeu).
- Incorporez les mots « sécurité, force, liberté » à votre vocabulaire familial.
- Impliquez-vous! Confrontez les personnes qui vous semblent suspectes et questionnez leurs agissements.
- Faites savoir à votre enfant que vous croyez en son habileté à se protéger et dites-lui que vous serez prêt-e à lui venir en aide.

POUR PLUS D'INFORMATION AU SUJET DE LA PRÉVENTION AU QUOTIDIEN, VOUS POUVEZ CONSULTER LE GUIDE PRATIQUE À L'INTENTION DES PARENTS AUX PAGES 11 À 18.



INDICES DE STRESS chez les enfants

Le stress chez l'enfant est habituellement lié à une situation nouvelle ou des moments difficiles. Mais il peut arriver que la raison de son stress soit liée à une agression.

Nous vous présentons ici une liste d'indices de stress. Pour qu'ils soient significatifs, on doit en compter deux ou trois. Ils peuvent apparaître en même temps ou l'un à la suite de l'autre. Chez un enfant qui ne vit pas dans un climat de violence depuis longtemps, on pourra remarquer un changement important dans son comportement.

Ex. (1) Un enfant qui, chaque lundi, présente du stress et redevient calme du mercredi au vendredi et recommence le lundi suivant (périodique).

Ex. (2) L'enfant qui éprouve des maux de tête chaque jour à l'heure de quitter l'école pour retourner à la maison (quotidien).

Les parents qui connaissent mieux que quiconque leurs enfants sont généralement les mieux placés pour reconnaître les indices de stress pouvant s'extérioriser d'une façon différente d'un enfant à un autre. Le personnel scolaire et de milieu de garde qui voient les enfants chaque jour sont aussi très bien placés pour remarquer des comportements inquiétants.

CES SIGNES DE STRESS PEUVENT SE CLASSER EN PLUSIEURS CATÉGORIES :

» LES RELATIONS INTERPERSONNELLES :

(Sociabilité, contact avec les autres, etc.)

- L'enfant qui s'isole ou qui a besoin d'être constamment entouré;
- Démonstre une soumission exagérée ou méfiance constante;
- Devient irritable, agressif, hyperactif ou apathique et indifférent;
- Démonstre tout à coup trop d'affection pour son entourage ou se coupe de tout lien affectif.

» LES PROBLÈMES PHYSIQUES :

- Malaises chroniques et maladies psychosomatiques;
- Douleurs abdominales et maux de tête;
- Vomissements, saignements de nez;
- Blessures évidentes, saignements vaginaux ou anaux inexplicables.

» LES PROBLÈMES ÉMOTIONNELS :

- Excès de colère;
- Hyperactivité;
- Phobies diverses et soudaines;
- Changements brusques d'humeur;
- Mutisme électif, l'enfant choisi de ne pas parler;
- Dépression;
- Sentiments de honte et de culpabilité.

» LES ACTIVITÉS ET HABITUDES :

- Régression scolaire, absentéisme ou besoin exagéré de réussir;
- Mensonges fréquents;
- Propreté excessive ou problème d'hygiène;
- Jeux sexuels inappropriés pour l'âge, masturbation excessive
- Manque de concentration.

(indices de stress – suite)

Comportements autodestructeurs

- Tentative de suicide, automutilation, prostitution, délinquance, consommation de drogue, d'alcool, etc.

Comportements régressifs

- Enfant qui urine par terre ou volontairement à côté de la toilette, qui recommence à sucer son pouce, à mouiller son lit, etc.

Troubles d'alimentation

- Enfant qui amasse de la nourriture dans sa bouche, qui crache constamment, boulimie, anorexie, etc.

Troubles du sommeil

- Enfant qui ne veut plus se coucher, qui dort trop, qui fait des cauchemars, fatigue excessive, etc.

Certains indicateurs parlent d'eux-mêmes :

- Traces évidentes de contusions diverses et répétitives telles : brûlures, blessures, marques, etc.
- Les maladies transmises sexuellement sont aussi des signes auxquels on doit apporter une attention immédiate.



EN SITUATION de dévoilement

Certains problèmes confiés par les enfants peuvent nous sembler petits. D'autres nous apparaîtront plus sérieux. Pour l'enfant, peu importe le problème, la situation est importante. Nous devons donc accorder à chaque confiance, l'attention nécessaire afin d'aider l'enfant du mieux que nous pouvons.

» GRANDES LIGNES :

- Commencer par mettre l'enfant à l'aise en l'écoutant dans un endroit calme et discret;
- Croire ses confidences sans porter de jugement;
- Contrôler, dans la mesure du possible, vos réactions. Cela contribuera à calmer l'enfant. Si vous êtes en colère ou que vous avez de la peine, dire à l'enfant que ce n'est pas à cause de lui, mais à cause de la situation que vous réagissez ainsi;
- Rassurer l'enfant, ex : tu as bien fait d'en parler, c'est courageux de ta part, tu as le droit de te sentir en sécurité, ce qui t'arrive n'est pas de ta faute;
- Valider ses émotions sans lui suggérer les nôtres;
- Demander à l'enfant comment vous pouvez l'aider et quelles sont ses idées pour résoudre le problème. Cela lui redonne du contrôle sur la situation;
- Laisser l'enfant donner sa version des faits sans l'influencer. À mesure que la confiance grandira, vous en saurez davantage;

- Respecter son rythme, poser des questions simples et ouvertes (qui, quoi, quand, où)

» SI LE PROBLÈME EST SIMPLE À RÉSOUDRE :

- Établir, avec l'enfant, un plan d'action, c'est-à-dire les démarches à entreprendre;
- Apporter du support tout au long de la démarche.

» SI LE PROBLÈME EST PLUS COMPLEXE :

- Vérifier si l'enfant est en sécurité. Y a-t-il beaucoup ou peu de temps pour réagir;
- Si l'enfant est en danger, expliquer la suite des choses, que d'autres personnes seront probablement impliquées...
- Pendant cette période difficile, l'enfant aura besoin de gens pour le réconforter et peut-être que vous aussi...

Il est important de faire savoir à l'enfant que vous ne l'abandonnez pas, qu'il aura l'aide nécessaire. Si ce n'est pas votre aide, ce sera celle d'une autre personne.



MATIÈRE à réflexion

» POLITESSE

Nous encourageons l'enfant à être poli, puis nous lui disons de ne pas donner son nom à un inconnu. Si une personne à l'air amical arrive dans la cour et lui dit « Bonjour, comment t'appelles-tu? », qu'est-ce qui est le plus important; être poli-e ou ne pas donner son nom à l'inconnu? Il est courant que des enfants qui ont été agressé-e-s disent ne pas avoir voulu faire de peine à personne ou ne pas avoir voulu être impoli-e-s. Savoir que dans certaines situations, elles-ils peuvent être impoli-e-s aide les enfants à dire NON quand c'est nécessaire et à ne pas se sentir obligé-e-s de faire toujours plaisir aux adultes.

Dire NON



» MENTIR ET BRISER DES PROMESSES

Nous interdisons aux enfants de mentir sans reconnaître que ça peut parfois être nécessaire pour se sortir de situations difficiles. On a vu des enfants ne pas parler d'une agression parce que l'agresseur avait obtenu d'elles-eux la promesse de ne rien dire. Briser ce secret, équivaldrait pour elles-eux à raconter un mensonge. Il est essentiel que les enfants sachent qu'elles-ils peuvent mentir si c'est nécessaire pour préserver leur sécurité. Vous pouvez donner cette permission en faisant avec elles-eux un arrangement. Les enfants respecteront cette entente si elles-ils savent que vous leur apporterez du soutien quand elles-ils vous raconteront leur histoire.

» OBÉISSANCE

Nous devons prendre conscience des conséquences que peuvent avoir sur les enfants le fait de leur demander de nous obéir aveuglément. La plupart des enfants ne savent pas qu'elles-ils peuvent dire non à des adultes. Quand nous disons à un enfant de faire tout ce que la gardienne-le gardien lui dit, réalisons-nous que si ce-tte gardien-ne demande, par exemple, de lui faire des touchers indésirés, le seul choix qui s'offre à l'enfant est de ne pas se défendre ou de désobéir. Les enfants doivent savoir qu'elles-ils peuvent faire des choix. Vous pouvez les aider à former leur jugement à l'aide de discussions ou de jeux. Par exemple : Que ferais-tu si...?

(matière à réflexion – suite)

MESSAGES CONTRADICTOIRES S'il est essentiel d'apprendre aux enfants à juger d'une situation et de savoir s'il faut faire exception aux normes, il est également important de ne pas leur donner de messages contradictoires

Ex. : Vous lui enseignez que son corps lui appartient et si elle-il refuse de vous embrasser avant de se coucher vous lui demandez : « Tu ne m'aimes plus? » ou « Es-tu fâché? ».

C'est le genre d'argument qu'utilisent les agresseurs.

Ne craignez pas que les enfants ne veuillent plus vous toucher. Elles-ils aiment les signes de tendresse mais elles-ils leur arrivent, comme à nous, de ne pas avoir le goût de démontrer leur affection à certains moments. Si elles-ils sentent que vous les respectez, il leur sera plus facile de se respecter elles-eux-mêmes.

Si vous caressez les cheveux d'un-e enfant et qu'il-elle vous dit d'arrêter vous pouvez répondre : « Je ne savais pas que tu n'aimais pas ça. Merci de m'avoir dit d'arrêter. »

Il n'est certes pas facile de parler de violence, d'agressions aux enfants. Nous projetons souvent sur elles-eux nos propres peurs. Nous avons été étonné-e-s de nous rendre compte que les enfants en savent déjà plus long qu'on ne croyait sur le sujet. Tout comme il est possible d'apprendre aux enfants à traverser une rue sans leur inculquer la peur de toutes les voitures, nous pouvons leur

parler de violence et d'agressions sans qu'elles-ils aient peur de tous les adultes.

Nous pensons que la meilleure prévention est d'aider les enfants à s'affirmer dans la vie en général. De cette façon, elles-ils seront en mesure de faire respecter leurs droits à la sécurité, à la force et à la liberté. Nous croyons aussi que, si nous voulons briser le silence des enfants, nous devons devenir des adultes de confiance afin que les agressions arrêtent et que les enfants qui les vivent, reçoivent le soutien dont elles-ils ont besoin. Nous espérons que les réflexions que nous vous apportons vous aideront à poursuivre une démarche en ce sens.



RESSOURCES D'AIDE au niveau provincial

www.espacesansviolence.org

Site du Regroupement des Organismes ESPACE du Québec. On y parle d'éducation, de sensibilisation et de prévention des agressions commises envers les enfants. Également disponible sur le site, la liste des organismes ESPACE au Québec.

www.teljeunes.com

1-800-263-2266

Service d'intervention pour les jeunes via internet. Les jeunes ont accès à de l'information sur différentes problématiques de la jeunesse, une foire aux questions et un « clavardage » avec une intervenante – un intervenant. Ligne téléphonique aussi disponible.

www.ligneparents.com

1-800-361-5085

Service téléphonique destiné aux parents. C'est gratuit, les intervenantes – intervenants sont des professionnelles-professionnels, c'est confidentiel, bilingue et accessible 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

www.jeunessejecoute.ca

1-800-668-6868

Ce site s'adresse aux enfants, aux parents et aux intervenantes-intervenants et leur permet d'obtenir du support et du réconfort. Une ligne téléphonique est aussi à la disposition des jeunes 24 heures sur 24.



Direction de la Protection de la Jeunesse (DPJ)

1-800-567-6405

À toute heure du jour ou de la nuit.

Si vous croyez qu'un enfant ou un jeune vit une situation de négligence grave, qu'il est victime de mauvais traitements physiques, psychologiques, ou d'abus sexuel, d'abandon, ou qu'il a de sérieux problèmes de comportement (abus de drogues, tentative de suicide, fugues, délits) vous devez signaler cette situation à la DPJ. Les signalements sont confidentiels.

Ministère de l'éducation et de l'enseignement supérieur

1-866-747-6626

Si vous voulez porter plainte, vous pouvez vous adresser à la direction de l'école. Par contre, en cas d'insatisfaction à la suite de la plainte, vous pouvez vous adresser à la commission scolaire et en dernier recours, aux Services à la clientèle du Ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse

1-800-361-6477

La Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse a pour mission, entre autres, d'assurer la promotion et le respect des droits reconnus à l'enfant et à l'adolescent par la Loi sur la protection de la jeunesse et la Loi sur le système de justice pénale pour les adolescents.



RESSOURCES D'AIDE au niveau régional

CALACS L'Étoile du Nord
(819) 825-6968

CALACS Abitibi
(819) 732-7889

Les CALACS sont des centres d'aide et de lutte contre les agressions à caractère sexuel fondé par et pour les femmes. Ils offrent des services aux femmes et aux adolescentes victimes d'agressions à caractère sexuel.

CAVAC AT
1-866-335-5599

Le CAVAC dispense des services de première ligne à toute personne victime d'un acte criminel et à ses proches, ainsi qu'aux témoins d'un acte criminel.

CLSC Val-d'Or
(819) 825-5858

CLSC Amos
(819) 732-3271

Informez-vous des services offerts par votre CLSC. Pensez aussi au service de support et d'intervention qu'offrent les hôpitaux.

Maison d'hébergement Le Nid
(819) 825-3865

Maison d'hébergement Mikana
(819) 732-9161

Maisons d'aide et d'hébergement pour les femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants.

Centre d'amitié autochtone de Val-d'Or
(819) 825-6857

Centre d'entraide et d'amitié autochtone de Senneterre
(819) 737-2324

Ces centres sont des carrefours de services urbain, un milieu de vie et un ancrage culturel pour les Premiers Peuples.



NOTES



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

NOTES



Pour une enfance
en sécurité et sans violence

